



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

1: IDENTIFICATION

Nom du produit: Formula X UHP Ultra High Performance Floor Stripper **Numéro de produit :** 503

Utilisation prévue: Décapant de sol, sans ammoniac.
Concentrer - Doit être dilué avant utilisation.
Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.

Utilisations déconseillées: Autre que les instructions sur l'étiquette.

Fabricant:

Amano Pioneer Eclipse Corporation
P.O. Box 909
1 Eclipse Road
Sparta, NC 28675
Téléphone: + 1-336-372-8080
Email: sds@pioneereclipse.com
Internet: www.pioneereclipse.com

En cas d'urgence chimique: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification: Corrosion de la peau - Catégorie 1B
Lésions oculaires - Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Mot de signal: DANGER

Pictogramme de danger :



Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde:

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers: Aucun connu

Information supplémentaire: Aucune



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	N° CAS	% de poids *
ether monobutylique d'éthylène-glycol	111-76-2	10 - 30
éthanolamine	141-43-5	5 - 10
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8	5 - 10

* Concentration exacte des ingrédients a été retenu comme un secret commercial.

4: PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment au moins pendant 15 minutes (Si facile à faire et le cas échéant, retirer les lentilles de contact). Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver les zones touchées immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. (Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.) Consulter un médecin.

Inhalation: Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Consultez un médecin immédiatement.

Ingestion: Consulter un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin immédiatement.

LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Contact avec les yeux: Provoque des brûlures des yeux.

Contact avec la peau: Provoque des brûlures de la peau.

Inhalation: Peuvent causer irritation et les effets corrosives de nez, la gorge et les poumons.

Ingestion: Peut causer des brûlures à bouche, gorge et estomac.

INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Traiter les symptômes.

5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction: Eau pulvérisée, CO2, produit chimique sec, mousses de type universel/alcool.

Procédures spéciales Matières corrosives (Voir les articles 8 et 10). Ne pas vaporiser un jet d'eau ou de mousse directement dans le liquide chaud. Cela peut provoquer le moussage.

Équipement de protection et précautions: Les pompiers doivent porter l'appareil respiratoire approuvé par NIOSH. Les matériaux peuvent éclabousser au dessus de 212°F/100°C.

6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles: Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnelle approprié. Gardez les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants; faire attention pour éviter de tomber.

Précautions environnementales: Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

CONFINEMENT ET ASSAINISSEMENT

Petits déversements: Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis éliminer les déchets résiduels selon les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

Déversements importants: Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer le contenu pour l'élimination.

Élimination des déchets: Enfouissement ou incinération des matières solides et des matériaux d'endiguement en conformité avec les réglementations locales, étatiques et fédérales. Le liquide non récupérable doit être mis en fût et éliminé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tout contact avec les yeux, les vêtements et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées. Évitez de respirer des vapeurs ou des brouillards. Enlever et nettoyer des vêtements et les chaussures usées avant réemploi.

Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage:

Température de stockage (Max. 60°C/140°F - Min. 1°C/34°F)

Autres informations:

Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs limites d'exposition:

Ingrédient	N° CAS	ACGIH		OSHA	
		TWA	STEL	TWA	STEL
ether monobutylique d'éthylène-glycol	111-76-2	20 ppm (BEI)	-	50 ppm (skin)	-
éthanolamine	141-43-5	3 ppm	6 ppm	3 ppm	-

Contrôles d'ingénierie:

Veiller à une ventilation correcte. Utiliser une ventilation locale et d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les contaminants atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, la surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux / du visage: Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau: Porter des gants de protection.

Protection respiratoire: Protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Couleur:	Clair, incolore
Odeur:	Légère odeur d'agrumes
Point de congélation:	Donnée non disponible
Point d'ébullition:	Donnée non disponible
Inflammabilité:	Sans objet
Limites sup/inf d'inflammabilité:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	> 200 °F / > 93 °C
Température d'auto-inflammation:	Donnée non disponible
Température de décomposition:	Donnée non disponible
pH:	12.2
Viscosité:	< 10 centipoise @ 68 °F (20 °C)
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	Donnée non disponible
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Densité relative:	8.3 lb/gal @ 68°F / 1.0 kg/l @ 20°C
Densité de vapeur:	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules:	Ne s'applique pas aux liquides
VOC:	41.9%% (as supplie), 8.2% (1:4), 4.6% (1:8)

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non réactif en conditions normales. Réaction exothermique avec acides: dégagement de chaleur.

Stabilité: Stable en conditions normales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

Réactions dangereuses:	Aucun(es) dans des conditions normales. Réaction exothermique avec acides: dégagement de chaleur.
Conditions à éviter:	Aucun(es) dans des conditions normales.
Incompatible matériels:	Des acides fortes, des bases et des agents oxydants. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux:	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et d'oxydes d'azote.

11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS SUR LA SANTÉ

Contact avec la peau:	Provoque des brûlures de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion:	Peut causer des brûlures à bouche, gorge et estomac.
TOXICITÉ AIGÜE :	Les tests de toxicité n'a pas été réalisée sur le mélange. Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas

ETA _{mél} (orale)	- > 2000 mg/kg
ETA _{mél} (cutanée)	- > 2000 mg/kg
ETA _{mél} (inhalation)	- > 20 mg/l (4 hr/vapour)

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU:

Corrosion de la peau - Catégorie 1
Provoque des brûlures de la peau.

GRAVES DOMMAGES/IRRITATION DES YEUX:

Lésions oculaires - Catégorie 1
Provoque des lésions oculaires graves.

SENSIBILISATION DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

CANCÉROGÉNICITÉ:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION UNIQUE:

Toxicité pour certains organes cibles -exposition unique - Catégorie 3
Peut irriter les voies respiratoires.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION RÉPÉTÉE:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

DANGER D'ASPIRATION:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	LD50 orale rat (mg/kg)	LD50 cutanée - lapin (mg/kg)	LC ₅₀ Inhalation-Rat (mg/l)
ether monobutylique d'éthylène-glycol	1200	> 2000	> 3.1 (1 hr)
éthanolamine	1515	2504	> 1.3 (4 hr)
propylene glycol monobutyl ether	560	3100	data not available

Cancérogénicité:

Component	IARC	NTP	OSHA
ether monobutylique d'éthylène-glycol	IARC 3	Non classé	Non classé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.
Persistance et dégradabilité: Aucune donnée n'est disponible.
Bioaccumulation potentielle: Aucune donnée n'est disponible.
Mobilité dans le sol: Aucune donnée n'est disponible.
Autres effets nocifs: Aucune donnée n'est disponible.

13: CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nombre ONU: UN1760
Nom propre d'expédition de l'ONU: Liquide corrosif, n.s.a. (éthanolamine)
Classes de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: III
Risques environnementaux: Aucun
Transport en vrac: Le produit n'est pas transporté en vrac.
Autre information: Les volumes d'emballage < 5 litre sont livrés en quantité limitée; selon la mesure permise par la classe de danger et des limites de quantité.

15: INFORMATION SUR LA REGLEMENTATION

RÈGLEMENT/RAPPORTS AUX U.S.A.:

Ingrédient	N° CAS	SARA 302/304	SARA 313	CERCLA
ether monobutylique d'éthylène-glycol	111-76-2	-	X	-

DROIT D'ÉTAT DE CONNAÎTRE LE STATUT:

Ingrédient	N° CAS	MA - RTK	NJ - RTK	PA - RTK	RI - RTK
ether monobutylique d'éthylène-glycol	111-76-2	X	X	X	X
éthanolamine	141-43-5	X	X	X	X

PROPOSITION 65 EN CALIFORNIE: Les composants ne sont pas présents sur la liste de la Californie Proposition 65.

RÈGLEMENTATION CANADA:

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la SDS contient toutes les informations exigées par le HPR.

Liste des substances de NPRI

Ingrédient	Numéro CAS	Partie #	Seuil de déclaration
Butoxyéthanol	111-76-2	Partie 1A	10 tonnes MPO
		Partie 5	1 tonne dégagement d'air

Règlement sur le 2-butoxyéthanol

Le produit dilué selon les instructions sur l'étiquette est conforme aux exigences du Règlement sur le 2-butoxyéthanol.

Produit	Dilution	Concentration maximale
Décapant pour planchers et plinthes	1:12, 1:16	≤ 2 % (w/w)

16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations utilisées:

ATE(mix) Estimations de la toxicité aiguë - mélange
CAS Numéro de service de résumé chimique
CERCLA Loi globale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité environnementales
IARC Centre international de recherche sur le cancer
IARC 3 Unclassifiable as to carcinogenicity in humans
LC50 Concentration létale médiane
LD50 Dose létale médiane
N230 éthers de glycol, classe générique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

503: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Parue: Dec. 15, 2025

Remplace: Aug. 8, 2017

FORMULA X™ UHP

NPRI	Inventaire national des rejets de polluants
NTP	Programme national de toxicologie sur les substances cancérigènes
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail
RCRA	Loi sur la conservation et la récupération des ressources
SARA	Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund
SDS	Fiches de données de sécurité
VOC	Composé organique volatil

RÉVISIONS:

Dec. 15, 2025 - Révisions 1, 8, 9, 10, 11,13, 14, 15 & 16

Santé:	3
Inflammabilité:	0
Danger Physique:	0

Ni cette fiche de données, ni toute déclaration contenue aux présentes n'attribue ou n'étend concéder aucune licence, expresse ou implicite, en rapport avec les brevets délivrés ou en attente qui peuvent être la propriété du fabricant ou d'autres. Les informations contenues dans cette fiche de données ont été assemblées par le fabricant en fonction de ses propres études et du travail des autres. Le fabricant ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations contenues dans ce document. Le fabricant (indépendamment de sa faute) ou l'acheteur, les salariés de l'acheteur ou quiconque autre ne sera pas responsable pour tout dommage direct spécial ou consécutif découlant ou en connexion avec l'exactitude l'exhaustivité l'adéquation ou la fourniture de telles informations.

Cette fiche technique santé-sécurité a été fournie en conformité avec la Norme de communication des risques OSHA (29CFR1910.1200).

**** INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SECURITE ** NE PAS JETER ** TRANSMETTRE AU RESPONSABLE DE LA SECURITE DE L'ENTREPRISE ****